

COMMUNE DE VARREDES**Nombre de membres****en exercice** : 19**Présents** : 17**Votants** : 17**Procès-verbal de la séance du mardi 25 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juin à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoquée le 19 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Monsieur MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Georges THERRAULT, Michèle DAOUST, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Joana DA ROCHA ARAUJO, Sylvain GOBERT, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Philippe BALEMBOIS, Valérie CAMUS, Carole DOS SANTOS, Estelle LANTENOIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Ludovic SAULNIER, Bruno NAVE, Jean-Philip EIMECKE

Représentés :**Excusés** : Marlène PEYRE PRADIER, Sébastien DENIS**Absents** :**Secrétaire de séance** : Ludovic SAULNIER**ORDRE DU JOUR** :

- 1) Choix des entreprises pour les travaux d'extension de la mairie
- 2) Prestataire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire
- 3) Extension du réseau de vidéo protection
- 4) Dénomination de l'espace aux abords du terrain multisports Chemin du Coterêt
- 5) Affaires diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2024

Le procès-verbal de cette séance est adopté à l'unanimité

2) Marché de travaux pour l'extension de la mairie (DE 2024 30)

Monsieur THERRAULT indique que suite à la consultation par appel d'offres pour les travaux d'extension de la mairie qui a eu lieu, 43 offres ont été reçues. Le maître d'oeuvre les a analysées et les a présentées à la commission "appel d'offres" le 20 juin 2024. Cette dernière a retenue les entreprises pour les 11 lots.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avis de la commission "appel d'offres" et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de travaux pour l'extension de la mairie, comme suit :

Lot 1 : VRD

Entreprise TETARD	216 620,60 € H.T.
-------------------	-------------------

Lot 2 : Fondations - Gros-oeuvre

Entreprise TETARD	352 072,72 € H.T.
-------------------	-------------------

Lot 3 : Charpente bois

Entreprise CORCESSIN	10 550,00 € H.T.
----------------------	------------------

Lot 4 Couverture tuiles - Etanchéité

Entreprise CARON	85 164,14 € H.T.
------------------	------------------

<u>Lot 5 : Menuiseries extérieures - Metallerie</u>	
Entreprise Livry Constructions	174 105,00 € H.T.
<u>Lot 6 : Menuiseries intérieures</u>	
Entreprise Livry Constructions	32 254,00 € H.T.
<u>Lot 7 : Cloisons - Doublages - Faux plafonds - Isolation</u>	
Entreprise Livry Constructions	54 343,00 € H.T.
<u>Lot 8 : Plomberie - Chauffage - Ventilation</u>	
Entreprise CLIMERSON	76 340,05 € H.T.
<u>Lot 9 : Electricité</u>	
Entreprise ETM	37 466,42 € H.T.
<u>Lot 10 : Revêtements</u>	
BERNIER PEINTURE	30 200,00 € H.T.
<u>Lot 11 : Peinture - Nettoyage</u>	
BERNIER PEINTURE	26 000,00 € H.T.
	<hr/>
TOTAL H.T.	1 095 115,93 €
T.V.A.	219 023,19 €
T.T.C.	1 314 139,12 €

3) Contrat de fourniture des repas de la cantine scolaire (DE 2024 31)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les tarifs du prestataire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire et pour les goûters de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2024/2025, avec une augmentation de 2,72 %.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'offre de Convivio au prix de 3.1102 € T.T.C. le repas et de 0.6502 € T.T.C. le goûter.

4) Acceptation devis extension vidéoprotection (DE 2024 32)

Monsieur le Maire présente un devis pour l'installation des caméras de vidéoprotection supplémentaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de IB'SON d'un montant de 18 646,80 € T.T.C. pour l'installation de trois caméras de vidéoprotection supplémentaires, Chemin du Coterêt, parking de la mairie et rue Victor Clairet.

5) Dénomination de l'espace aux abords du terrain multisports Chemin du Coterêt

Madame DA ROCHA ARAUJO rend compte du résultat de la consultation participative pour nommer l'espace aux abords du terrain multisports. Comme il avait été indiqué, les

trois propositions arrivant en tête seraient soumises au vote du conseil municipal. Deux propositions étant à égalité, quatre choix sont proposés au conseil municipal.

Le conseil municipal, par 13 voix pour, retient la proposition " Les Jardins du Coterêt" (3 voix pour "Entre Marne et Ourcq", 1 voix pour "Le Coterêt Village", aucune voix pour "Les Jardins du Raveton").

6) Affaires diverses

Madame DAOUST rend compte des commissions scolaires qui ont eu lieu dernièrement. Suite à des remarques sur la sécurité aux abords des écoles, Monsieur le Maire a proposé qu'une sensibilisation sur les incivilités de stationnement soit réalisée en collaboration avec les parents élus.

Monsieur VANDEVOORDE informe que tous les marquages au sol (signalisation et stationnement) viennent d'être effectués et notamment ceux de la rue d'Orsoy où des modifications ont été apportées suite au projet réalisé par la commission travaux circulation.

Madame DA ROCHA ARAUJO indique que la fête de la musique du 21 juin, organisée par la commission cadre de vie a rencontré un franc succès.

Monsieur GOBERT :

- ~ rappelle que l'application "Panneau Pocket" est à la disposition des habitants
- ~ indique que la réunion avec les associations s'est tenue pour la mise en place du planning des manifestations et pour l'utilisation de la salle polyvalente
- ~ que le balisage des chemins pour la création des parcours de vitalité est en cours de validation.

Un point est réalisé sur la situation du club de judo. Monsieur le Maire explique qu'il rencontre des difficultés, malgré des négociations entreprises avec les responsables du club. Il regrette qu'une association installée depuis tant de temps, termine son activité de cette façon. A date, des personnes sont disponibles pour une reprise de cette association et la commune mettra tout en oeuvre pour qu'elle aboutisse.

Monsieur SAULNIER rend compte que l'exposition organisée autour des jeux olympiques par l'association "Le petit Gaulois" le 24 juin a rencontré son public avec 310 visites de toutes les écoles, des parents et des habitants.

Séance levée à 21 heures 25.